



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Chômage Avril 2011			
	Taux	Chômeurs	
Valais	3.6%	4930	↘
Haut-Valais	1.7%	666	↗
Valais central	4.3%	2284	↘
Bas-Valais	4.4%	1980	↘

06 mai 2011

Evolution favorable du chômage

(IVS).- 4930 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) du canton du Valais à la fin avril, soit 411 de moins qu'à la fin mars. Le taux de chômage valaisan atteignait 3.6% (-0.3 point). Cette baisse s'explique par la combinaison de trois facteurs : le recul saisonnier habituel à cette période de l'année, la situation conjoncturelle favorable et les effets de l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'assurance-chômage le 1^{er} avril.

Le chômage a diminué dans le Bas-Valais et le Valais Central, alors qu'il augmentait dans le Haut-Valais en avril. Ces deux mouvements saisonniers inverses s'expliquent par des structures économiques régionales différentes. La construction et l'agriculture jouent un rôle important dans le Bas-Valais et le Valais Central. Le recul du chômage y a donc été ressenti avant tout dans les professions de la construction/machinistes et de l'agriculture où la reprise saisonnière d'activité s'est poursuivie. Dans le Haut-Valais, par contre, le tourisme joue un rôle plus important que dans les deux autres régions ; par conséquent, les inscriptions au chômage enregistrées dans les professions de l'hôtellerie-restauration/nettoyage suite à la fin tardive de la saison d'hiver, ont été plus nombreuses que les sorties du chômage de personnes de la construction et de l'agriculture.

En comparaison annuelle, le chômage a reculé dans la quasi-totalité des groupes de professions grâce à la conjoncture économique favorable.

Les effets de la révision de la loi sur l'assurance-chômage au 1^{er} avril 2011

Selon les données du Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT), 623 personnes ont vu leurs prestations d'assurance-chômage modifiées au 1er avril 2011 suite à l'entrée en vigueur de la révision de la Loi sur l'assurance-chômage (LACI). Parmi ces personnes, 135 ne sont plus inscrites à l'assurance-chômage, dont 60 ont trouvé un emploi. 488 personnes sont suivies dans les différents offices régionaux de placement (ORP) du Canton dans le but d'augmenter leur chance de réinsertion dans le marché primaire de l'emploi en bénéficiant du soutien de leur conseiller ORP. Parmi ces personnes, 89 ont une activité lucrative partielle ou totale (gain intermédiaire), 144 bénéficient d'une mesure du marché du travail fédérale ou cantonale.

Note aux rédactions

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter - entre 11h00 et 11h30 – Patrizia Clavien-Remedi, chargée de communication du Service de l'industrie, du commerce et du travail, au 027 606 73 21

Les chiffres essentiels du chômage valaisan (avril 2011)

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Avr. 2011	var. mens.	var. ann.	Avr. 2011	var. mens.	var. ann.
Suisse	3.1%	-0.3 pt	-0.9 pt	123448	-11457	-35122
Valais	3.6%	-0.3 pt	-0.9 pt	4930	-411	-1313
Haut-Valais	1.7%	0.1 pt	-0.8 pt	666	44	-310
Valais Central	4.3%	-0.3 pt	-0.6 pt	2284	-171	-371
Bas-Valais	4.4%	-0.6 pt	-1.4 pt	1980	-284	-632
RAV Oberwallis	1.7%	0.1 pt	-0.8 pt	663	41	-315
ORP Sierre	4.0%	0.2 pt	-0.3 pt	818	46	-46
ORP Sion	4.4%	-0.6 pt	-1.0 pt	1467	-217	-327
ORP Martigny	4.3%	-0.9 pt	-1.5 pt	1089	-222	-360
ORP Monthey-St.-Maurice	4.5%	-0.3 pt	-1.3 pt	889	-61	-274

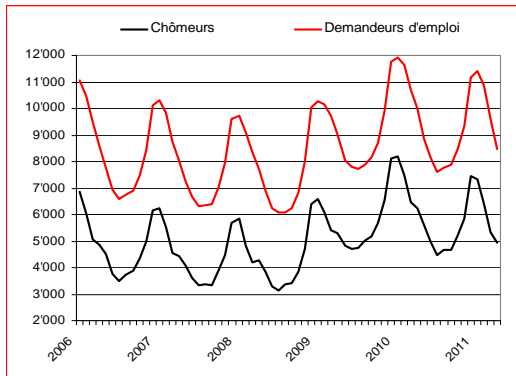
1. Chômage selon les régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Avr. 2011	var. mens.	var. ann.	Avr. 2011	var. mens.	var. ann.
15-24 ans	4.0%	-0.5 pt	-1.6 pt	784	-99	-301
25-49 ans	3.5%	-0.3 pt	-1.0 pt	3001	-266	-855
50 ans et plus	3.6%	-0.1 pt	-0.5 pt	1145	-46	-157
Femmes	4.2%	0.2 pt	-0.6 pt	2432	102	-401
Hommes	3.2%	-0.6 pt	-1.1 pt	2498	-513	-912
Suisses	2.3%	-0.1 pt	-0.5 pt	2534	-129	-586
Etrangers	8.7%	-1.1 pt	-2.7 pt	2396	-282	-727

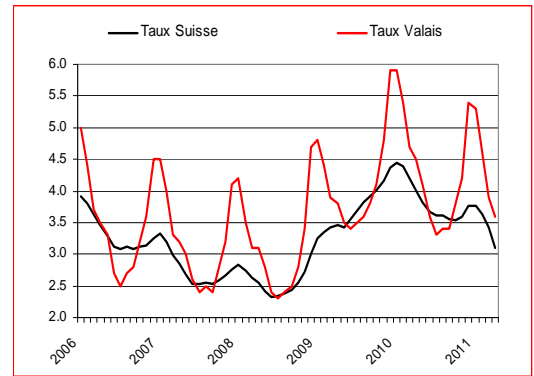
2. Profil des chômeurs

	Avril 2011	var. mens.	var. ann.
Professions saisonnières			
Construction	568	-399	-359
Machinistes	46	-65	-47
Hôtellerie, restauration et économie domestique	1049	217	-149
Nettoyage, hygiène et soins corporels	318	68	-73
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	248	-127	-56
Professions non saisonnières			
Industrie ¹	440	-28	-154
Professions commerciales et de la vente	534	17	-76
Transports et activités techniques ²	319	-18	-95
Information et communication ³	163	-1	-6
Activités spécialisées, scientifiques et financières ⁴	187	-18	-33
Activités de service administratif et de soutien ⁵	499	-28	-55
Santé humaine et action sociale ⁶	284	-18	-54
Professions artistiques	31	-3	-13
Autres professions ⁷	244	-8	-143

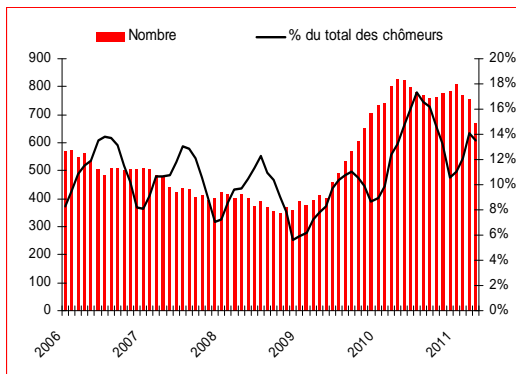
3. Chômage selon les groupes de professions



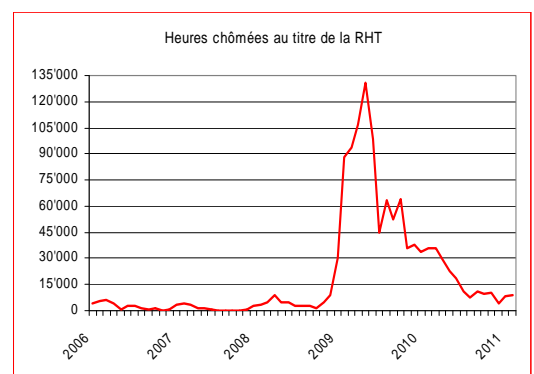
4. Evolution du chômage en Valais



5. Evolution du chômage Valais-Suisse



6. Chômeurs de longue durée⁸



7. Evolution de la RHT⁹

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le bulletin statistique complet est disponible sur www.vs.ch/sict > Informations > Publications

- 1 **Industrie** : industrie minière, travail de la pierre, matériaux de construction - production denrées alimentaires, boissons et tabacs - industrie textile et industrie du cuir - travail de la céramique et du verre - usinage de métaux et de la construction de machines - électrotechnique, électronique, horlogerie, véhicule, outil - industrie du bois et du papier - arts graphiques - industrie chimique et matières plastiques - autres professions du façonnage et de la manufacture
- 2 **Transports et activités techniques** : transports et circulation – ingénieurs – techniciens - dessin technique
- 3 **Information et communication** : informatique - publicité, marketing, tourisme, administration fiduciaire- professions des postes et télécommunications - professions des médias et apparentées
- 4 **Activités spécialisées, scientifiques et financières** : professionnels de la banque, employés d'assurance - entrepreneurs, directeurs, fonctionnaires supérieurs - professions judiciaires – sciences sociales, humaines, naturelle, physique, exacte
- 5 **Activités de service administratif et de soutien** : professions commerciales et administratives - professions afférentes au maintien de l'ordre, la sécurité
- 6 **Santé humaine et action sociale** : assistance sociale et spirituelle et éducation - professions de la santé - professions du sport et du divertissement
- 7 **Autres** : professions du secteur tertiaire, si pas ailleurs - activité professionnelle ne peut pas être définie - non spécifié
- 8 **Chômeurs de longue durée** : personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année
- 9 **Réduction de l'horaire de travail (RHT)** : la statistique recense les réductions de l'horaire de travail décomptées et indemnisées par les caisses. Pour des raisons d'ordre pratique liées au versement des indemnités, ces données ne sont disponibles qu'après un délai de deux mois.